

PLAN DE PAYSAGE DU SYNDICAT DE L'ORGE

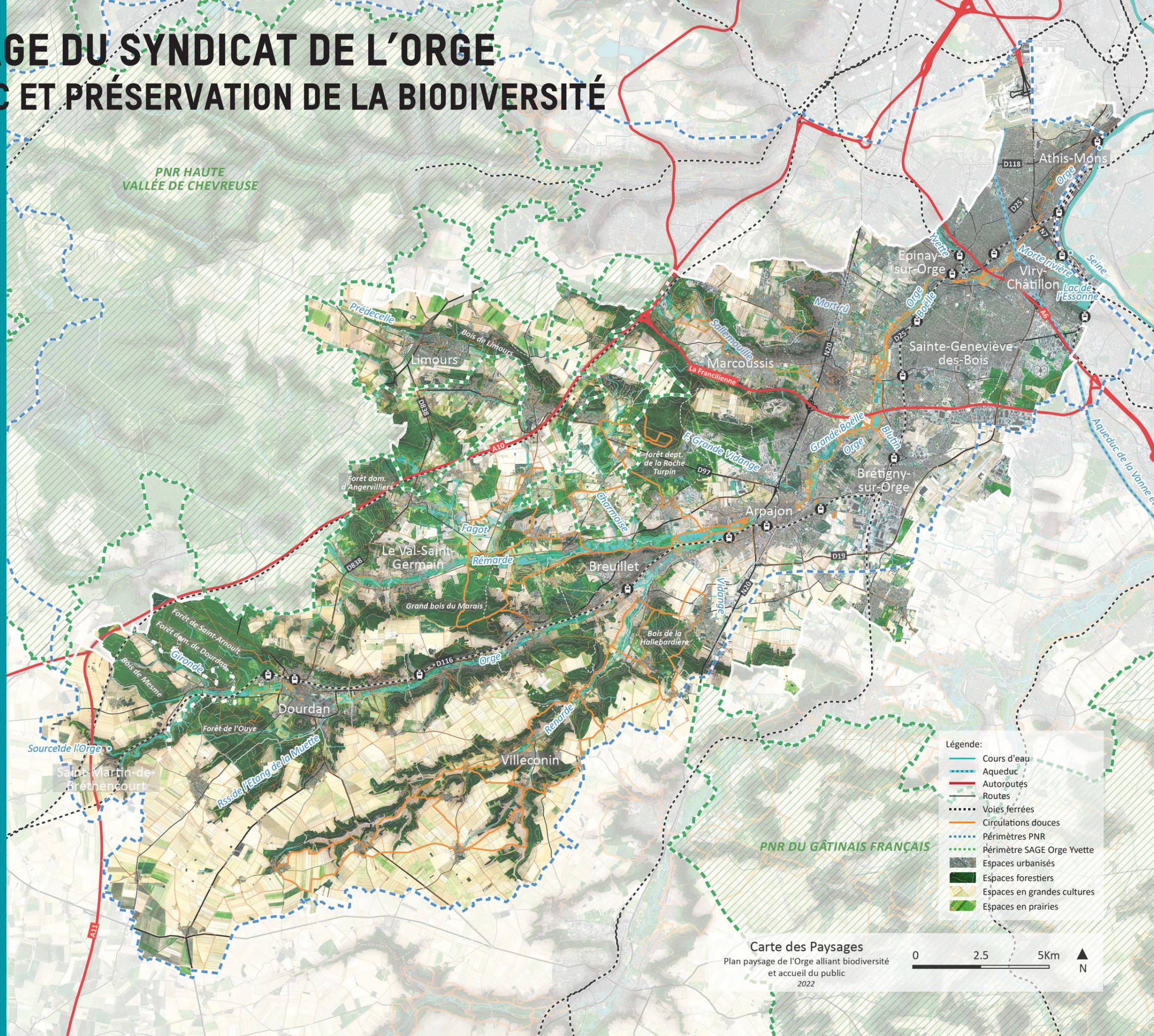
ACCUEIL DU PUBLIC ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis la fusion des Syndicats (SIHA, SIBSO, SIVOA) en 2019, une démarche d'actualisation simultanée a été lancée avec l'élaboration d'une stratégie des milieux naturels (2021-2030), d'une stratégie foncière et d'une connaissance uniforme des paysages du bassin versant de l'Orge.

Dans ce cadre, Le Syndicat de l'Orge a souhaité débiter un Plan de Paysage en accord avec les orientations de la nouvelle stratégie pour les milieux naturels (2021-2030) en cours d'élaboration et en lien avec sa politique foncière. Cette démarche, à vocation d'être portée par le plus grand nombre, fait l'objet d'un processus de concertation forte des partenaires, des élus ainsi que de tous les usagers concernés.

Le Plan de Paysage a pour vocation de :

- Contribuer à l'atteinte du bon état écologique de l'ensemble des masses d'eau ;
- Gérer l'organisation des déplacements (flux de promeneurs) au sein des sites et entre eux (notion de maillage) pour limiter les impacts sur les milieux ;
- Utiliser le paysage comme outil de préservation des milieux incluant les aspects sociaux, politiques, patrimoniaux, culturels ;
- Valoriser l'identité des lieux et améliorer le cadre de vie ;
- Prendre en compte le risque inondation des cheminements dans les aménagements.



DES TEMPS DE CONCERTATION À CHAQUE ÉTAPE DU PROJET

Le volet concertation et participation est une composante déterminante du Plan de Paysage dans une optique de «co-construction».

Pour cette première phase de la mission, le diagnostic a été partagé et co-construit avec des représentants d'usagers et le grand public à travers :

- TROIS RANDONNÉES DÉCOUVERTES

Elles avaient pour objectif de faire découvrir aux élus, techniciens et partenaires des séquences du territoire ayant des caractéristiques et enjeux variés. Ainsi, les randonnées ont arpenté les bords de l'Orge, de l'amont (Dourdan) à l'aval (Epinay-sur-Orge-Morsang) en passant par le centre du territoire (Breuillet-Arpajon).

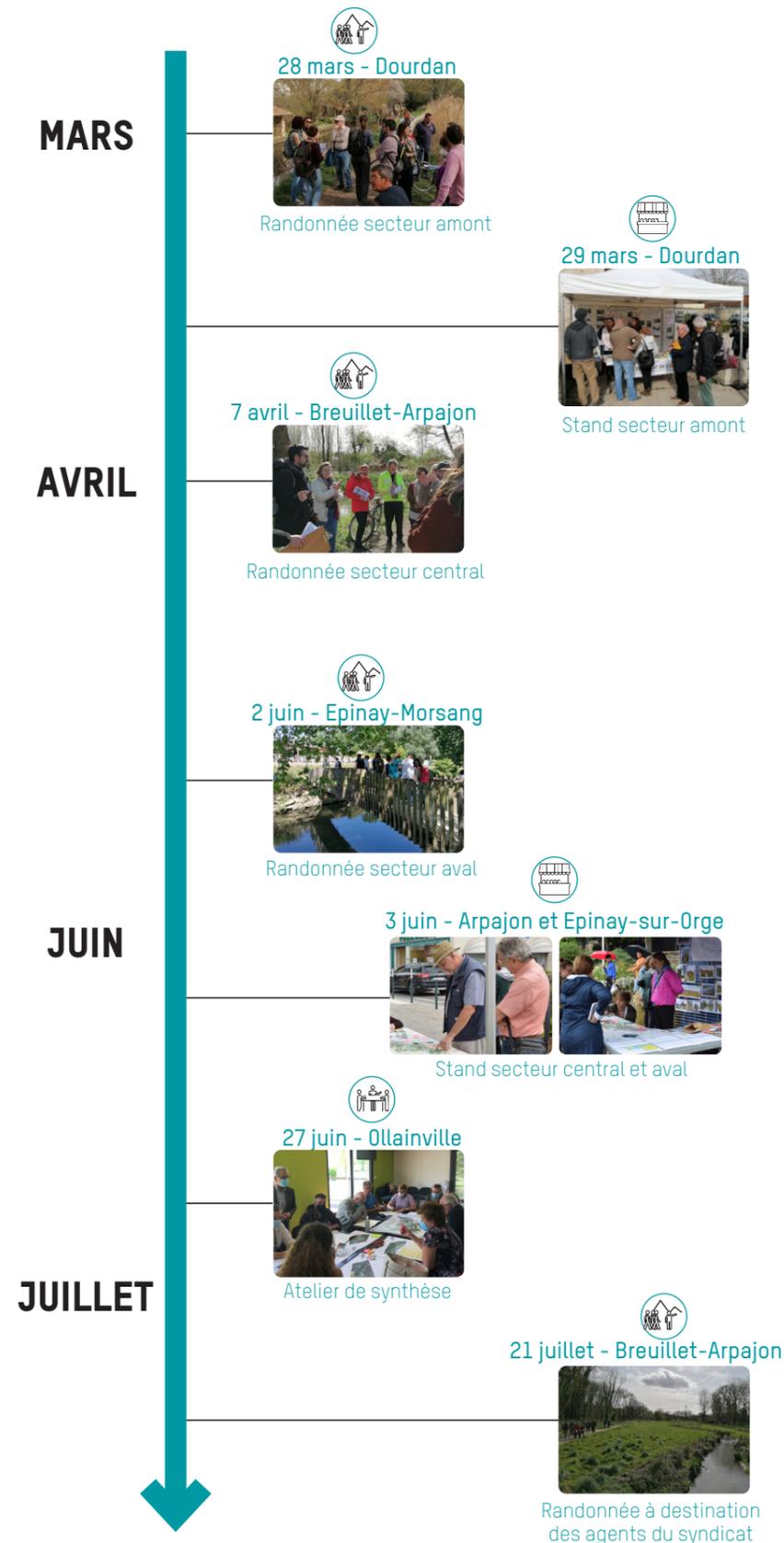
- TROIS STANDS DE CONCERTATION GRAND PUBLIC

Ils avaient pour objectif d'informer le grand public sur le Plan de Paysage et de récolter les avis des citoyens sur plusieurs thématiques liées à l'aménagement des bords de l'Orge. Ils ont été installés sur les trois secteurs des randonnées paysagères : Dourdan, Arpajon et Epinay-sur-Orge.

- UN ATELIER DE SYNTHÈSE

Cet atelier final a regroupé l'ensemble des participants aux randonnées paysagères pour conclure cette première phase de la mission et partager ensemble les grands objectifs du Plan de Paysage. Les trois thématiques abordées sont restituées ci-contre.

LES TEMPS DE LA CONCERTATION



LES ATELIERS DE CONCERTATION

ATELIER THÉMATIQUE 1

Quelles futures continuités de promenades et d'aménagements sur les bords de rivières ?

UNE VISION

Une **CONTINUITÉ DE PROMENADE** sur l'ensemble du territoire en travaillant des solutions au cas par cas pour remédier aux discontinuités existantes.

DES OUTILS

Des boucles de promenades, des itinéraires thématiques, une signalétique complétée...

ATELIER THÉMATIQUE 2

Comment maintenir ou retrouver la relation entre la rivière et son grand paysage ?

UNE VISION

Améliorer la lisibilité des **MARQUEURS DE LA VALLÉE** et maîtriser l'impact des mutations urbaines sur la rivière et son paysage.

DES OUTILS

La veille foncière, inscrire la préservation d'éléments sensibles dans les documents réglementaires...

ATELIER THÉMATIQUE 3

Quelles sont les différentes identités et vocations des sites situés sur les bords de rivières ?

UNE VISION

Affirmer la **VOCATION D'ESPACE DE NATURE** des sites au bord de l'Orge grâce une identité visuelle commune partagée entre syndicat et communes.

DES OUTILS

Une signalétique unifiée, des parcours de jalonnement...

UN PAYSAGE EN COMMUN

Le territoire du Syndicat de l'Orge se situe au croisement entre des grandes unités paysagères du sud de l'Île de France. Le territoire est divisé en quatre séquences paysagères, de l'amont à l'aval :

1. L'ORGE DES VALLÉES ET PLATEAUX AGRICOLES

dont amont Renarde, Rémarde et Prédécelle

2. L'ORGE EN TRANSITION URBAINE

dont aval Renarde, Rémarde et Prédécelle

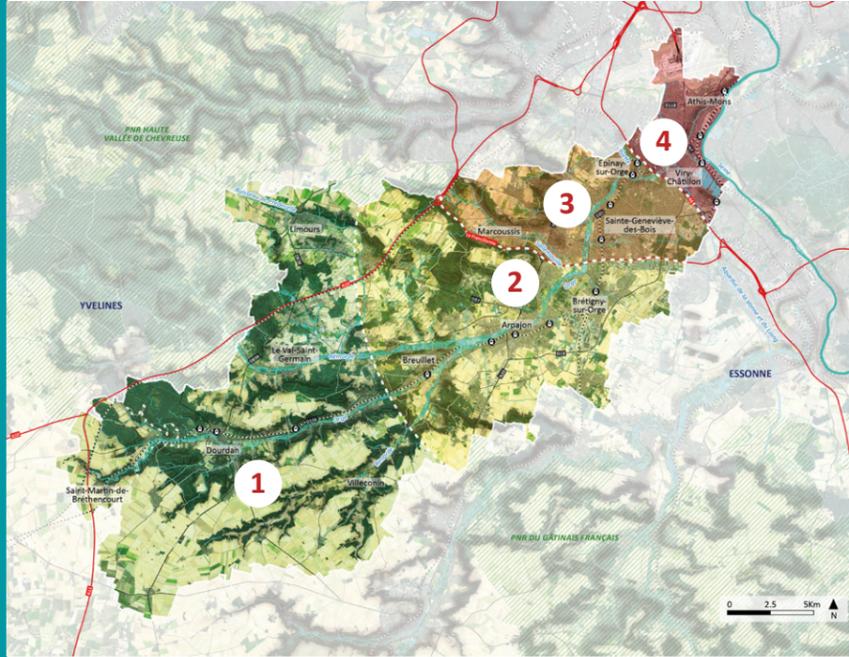
3. L'ORGE DES CHÂTEAUX ET DES LOTISSEMENTS

dont Sallemouille et Yvette aval

4. L'ORGE URBAINE

dont Morte rivière

* La définition des séquences prend appui sur l'Étude prospective et paysagère de la vallée de l'Orge Aval de 2012 commandée à l'époque par le SIVOA.



Paysages de l'Orge amont

L'Orge des vallées et plateaux agricoles - Dourdan



Sur les plateaux, l'agriculture céréalière domine et ouvre de vastes points de vue. (Sermaise)



Les coteaux se referment petit à petit par un emboisement qui descend progressivement dans la plaine. (Sainte-Mesme)



Des lieux de promenade au bord de l'Orge réputés localement mais des connexions confidentielles. (Dourdan)



Des sites à enjeux, croisant patrimoine, biodiversité, champ d'expansion des crues et accompagnement de fonds de jardins dont l'équilibre suscite des débats. (Dourdan)

Atouts du territoire

Des structures caractéristiques à préserver, gérer et protéger



Points de vue et co-visibilités entre vallées, coteaux et plateaux



Des respirations agricoles et forestières entre les bourgs



Un chapelet de milieux naturels aux paysages divers



Un petit patrimoine architectural lié à l'eau important



Une continuité de promenade le long des rivières déjà bien engagée



Un patrimoine architectural qualitatif dans les vieux centres et faubourgs

Paysages de l'Orge centrale

L'Orge en transition rurale - du Breuillet à Arpajon



Les paysages cultivés sur les pentes douces, des respirations agricoles entre les bourgs bénéfiques dans un contexte de forte croissance démographique. (Jouy)



La vallée de la Rémarde cachée et isolée par une dynamique d'emboisement naturel et de cultures de peupleraies.



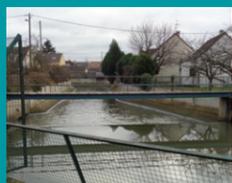
De nombreux plans d'eau, pour la plupart artificiels, ponctuent la vallée et accueillent des usages de loisirs à destination de la démographie croissante. (Trévoux)

Points noirs du territoire

Des dynamiques à maîtriser, renverser et réorienter



La banalisation de l'urbanisation



L'imperméabilisation et l'expansion des espaces artificialisés non maîtrisés



La fermeture du paysage par le boisement des coteaux et des fonds de vallées



La mise en valeur inégale du cours d'eau



Les ruptures et les nuisances près des cours d'eau liées aux grandes infrastructures

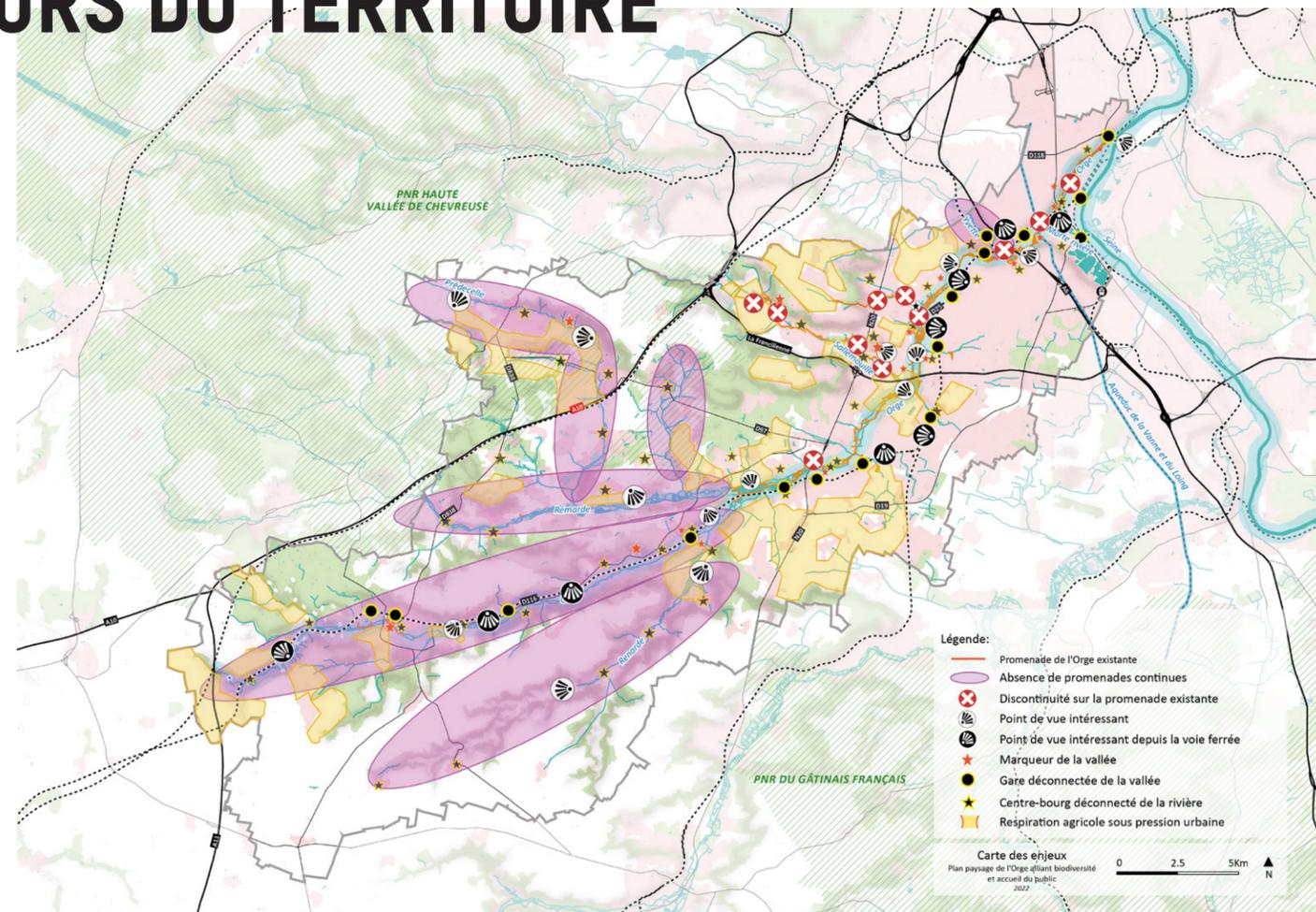
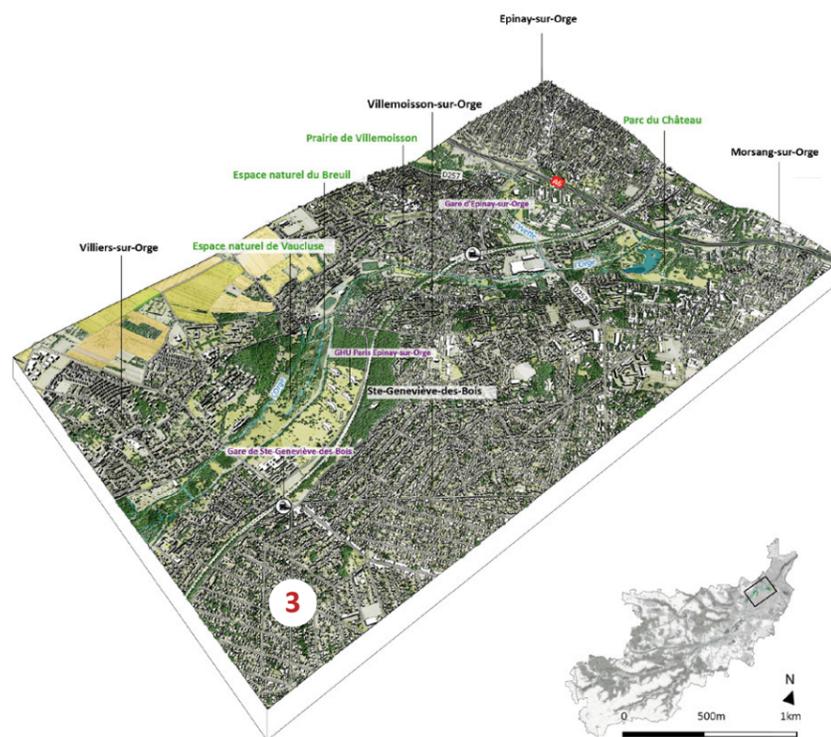


La surfréquentation des sites liée à la pression démographique

DES ENJEUX PARTAGÉS PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

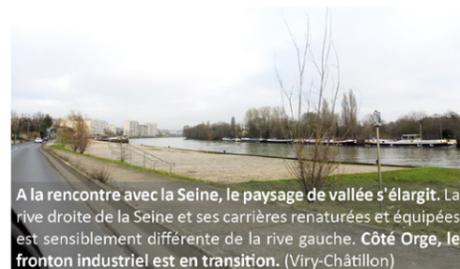
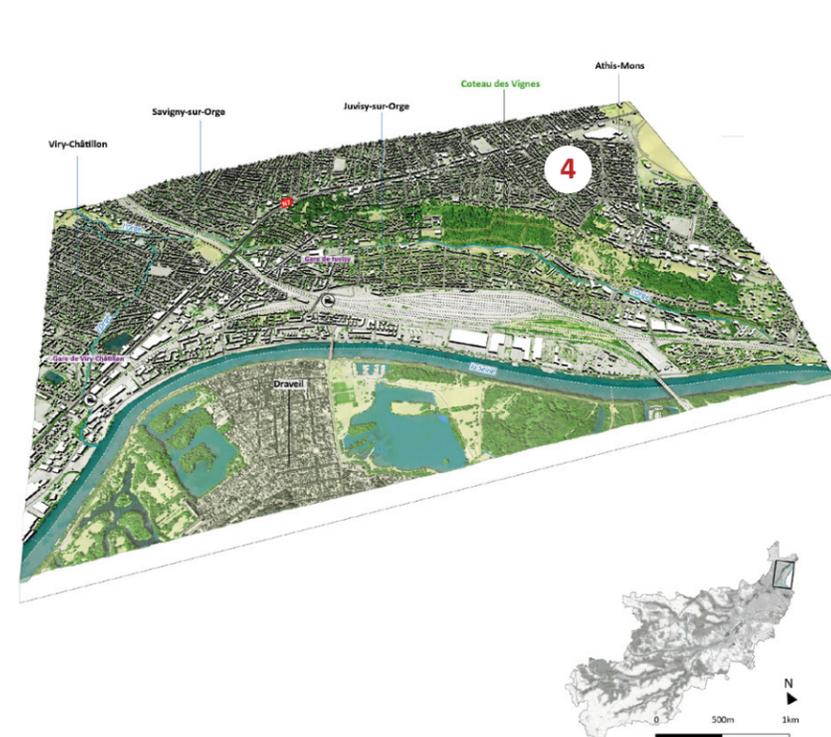
Paysages de l'Orge aval

L'Orge des châteaux et des lotissements - de Villiers-sur-Orge à Morsang-sur-Orge



Paysages des diffuences et de confluences

L'Orge urbaine - de la diffuence aux confluences avec la Seine



1. Des continuités d'aménagements et de promenades dans les vallées

Une cohésion entre promenades de l'Amont et de l'Aval
Des rivières préservées de la surfréquentation et une mise en valeur de la vallée dans son ensemble
Mobilités douces adaptées : priorité aux milieux naturels

2. Une identité et une vocation définie pour les sites des vallées

Une vocation et une protection adaptée pour les sites
Une identité et des principes d'aménagement plus faciles à saisir pour le grand public

3. Une relation entre rivières et grand paysage maintenue voire retrouvée

Des «Marqueurs» des vallées préservés et mis en valeur
Un impact maîtrisé des mutations urbaines sur les vallées, les rivières et leurs paysages

À SUIVRE...

La phase 2 du Plan de Paysage a pour objectif d'établir une stratégie partagée par les acteurs pour protéger, gérer et aménager les paysages.